

Grenoble au sommet

Le magazine *Forbes* place la capitale des Alpes au 5^e rang du classement des villes les plus innovantes du monde. Cette distinction, calculée en « nombre de brevets pour 10 000 habitants », lui permet de devancer Stuttgart (Allemagne) et Boston (États-Unis). Aucune autre ville française n'est classée dans les quinze premiers, où figurent six villes américaines, trois allemandes et trois suédoises. Voiture Écologique a demandé à **Michel DESTOT**, député-maire de Grenoble, président de l'AMGVF, quelles étaient les raisons de cette excellence, en particulier en matière de transports.



Le magazine *Forbes* a récemment classé Grenoble au 5^e rang des villes les plus innovantes du monde. Comment cette innovation se décline-t-elle dans votre ville en matière de mobilité ?

Michel Destot - La politique de déplacement de notre agglomération repose d'abord sur le développement des transports urbains (tramway, avec la construction en cours d'une cinquième ligne et la prolongation d'une ligne existante, bus à haut niveau de service...) et la réduction de la place de l'automobile dans la ville. Notre politique de stationnement accompagne cette évolution avec des tarifs adaptés aux usages et un taux de respect important obtenu grâce à des contrôles de qualité. Aujourd'hui, l'innovation se décline dans des dispositifs favorisant la multimodalité comme le Pass-mobilité, qui permet un accès simplifié à toute l'offre de déplacement. Dans le projet de l'éco-cité grenobloise, notre objectif est de faciliter l'abandon de la seconde automobile en découplant le stationnement du logement et en développant les silos accueillant à la fois des véhi-



cules d'activité et résidentiels. En outre, l'offre de vélos en location est un succès à Grenoble avec une flotte de plus de 3 000 vélos à ce jour.

Pouvez-vous nous décrire en quelques mots le projet i-Road que vous développez aux côtés d'EDF et de

Toyota, et qui verra le jour à partir de 2014 dans l'agglomération grenobloise ?

Il s'agit de proposer en libre-service 70 petits véhicules électriques dans Grenoble. Les stations seront réparties entre les principales stations de transports en commun, les zones d'activité et résidentielles. Leur

LE TOYOTA I-ROAD QUI SERA TESTÉ À GRENOBLE EN AUTO-PARTAGE est un

petit 3 roues électrique qui ne nécessite pas de permis. Sa conduite intuitive et ludique repose sur un ingénieux système de « train avant à balancier » permettant au véhicule de s'incliner dans les virages. Il peut transporter deux personnes, disposées en tandem.



Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) – ici un labo qui travaille sur les batteries du futur – est en grande partie responsable du bon classement de Grenoble. **LE CEA EST LE SECOND DÉPOSANT DE BREVETS EN FRANCE EN 2012.**

gestion sera assurée par l'opérateur d'auto-partage grenoblois Citélib. L'offre sera complémentaire des services d'auto-partage de berlines thermiques. Le système sera connecté à la gestion centralisée de déplacements et figurera sur nos calculateurs d'itinéraire. Nous offrons donc un service de mobilité électrique qui permettra d'éviter des déplacements automobiles, et qui sera aussi l'occasion pour les Grenoblois et les visiteurs de vivre l'expérience de la conduite d'un véhicule électrique.

Vous indiquiez il y a quelque temps que même les collectivités les plus vertueuses ne pouvaient pas conquérir plus de 25 % de part modale pour les transports en commun. Au-delà du tramway grenoblois, quelles sont vos actions en faveur des véhicules écologiques ?

Le projet I-road est en lui-même une action en faveur de la mobilité électrique. GEG (Gaz électricité de Grenoble) a développé une offre de carburant GNV et travaille aujourd'hui sur la mise en œuvre de bornes

de recharge pour les véhicules électriques. Les parkings de Grenoble sont équipés de dispositifs de recharge et les exploitants s'adapteront à la demande en termes de véhicules électriques. En outre, les actions en faveur de la qualité de l'air seront à l'avenir de plus en plus contraignantes vis-à-vis des véhicules polluants. Les véhicules écologiques seront ainsi favorisés sur le territoire de la ville et de l'agglomération.

Votre premier adjoint, Monsieur Safar, a montré un vif intérêt concernant le disque vert à l'occasion des Rencontres internationales des voitures écologiques cet été. Pensez-vous que Grenoble puisse rejoindre le réseau avant les provinciales municipales aux côtés de Bordeaux, Avignon ou encore Orléans ?

La politique de stationnement a été construite avec un souci d'équité et notre modèle est basé sur un stationnement payant adapté et respecté. Le contrat passé avec les milieux économiques et avec les rési-

dents est basé d'une part sur la baisse des émissions, *via* la réduction du nombre de voitures polluantes au cœur de l'agglomération, mais aussi et peut-être surtout sur un meilleur usage de l'espace public en faveur des habitants et des commerçants. Ainsi nos principales opérations urbaines font évoluer notre modèle urbain en faveur de la qualité esthétique et d'usage de notre espace public. Si le disque vert apparaît comme un moyen de favoriser les voitures écologiques, il pose aussi la question du temps de stationnement.

En votre qualité de président de l'Association des maires des grandes villes de France, quel est selon vous le rôle des grandes métropoles concernant les véhicules écologiques ?

La mise en œuvre des plans de protection de l'atmosphère sera l'occasion de faciliter l'accès des centres aux véhicules écologiques. En outre, le développement de flottes partagées dans le temps notamment me semble être une évolution à encourager

pour faciliter la démotorisation des ménages.

En quoi ces actions peuvent-elles s'inscrire dans la transition énergétique souhaitée par le Gouvernement ?

L'enjeu de la mobilité durable a été identifié dans le débat sur la transition énergétique. Les axes de travail sont dans la continuité de ce que nous mettons en œuvre dans nos villes : développement large de la multimodalité et de l'intermodalité, lutte contre l'utilisation solitaire de la voiture, cohérence entre l'aménagement urbain et le développement des offres de mobilité, etc. De la même façon, l'écocité grenobloise repose sur une approche intégrée des enjeux liés à l'habitat, à l'énergie et à la mobilité : c'est la cohérence de cette démarche qui permettra de franchir une nouvelle étape dans la voie du développement durable. **VE**